



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° III -

SÉANCE N° 523 DU 26 SEPTEMBRE 2023

MODIFICATION DE LA DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES COMMISSIONS MUNICIPALES (COMMISSION CONSULTATIVE DU COMMERCE NON SÉDENTAIRE, COMMISSION PARITAIRE DES INDUSTRIELS FORAINS ET COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DU COMMERCE)

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 19 septembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boisgontier, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Jonathan Guilemin (à partir de 19 h 09), Guillaume Agostino, Kamel Ogbi, Paul Le Gal-Huamé, James Charbonnier, Chantal Grandière, Pierrick Guesné (jusqu'à 20 h 34), Samia Soultani, Vincent d'Agostino et Lucile Perin, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Bruno Flécharde a donné pouvoir à Marie Boisgontier, Geneviève Pham-Sigmann a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Laurent Paviot a donné pouvoir à Bruno Bertier, Nadège Davoust a donné pouvoir à Geoffrey Begon, Caroline Garnier a donné pouvoir à Georges Poirier, Sébastien Buron a donné pouvoir à Christine Droguet, Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Kamel Ogbi (jusqu'à 19 h 09), Rihaoui Chanfi a donné pouvoir à Guillaume Agostino, Ludivine Leduc a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Patrice Morin, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Didier Pillon a donné pouvoir à Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul a donné pouvoir à Samia Soultani, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Vincent d'Agostino (à partir de 20 h 34) et Henri Renié a donné pouvoir à Lucile Perin.

Était absente

Gwendoline Galou, conseillère municipale.

Georges Poirier et Lucile Perin sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 28 septembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 26 SEPTEMBRE 2023

MODIFICATION DE LA DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES COMMISSIONS MUNICIPALES (COMMISSION CONSULTATIVE DU COMMERCE NON SÉDENTAIRE, COMMISSION PARITAIRE DES INDUSTRIELS FORAINS ET COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DU COMMERCE)

Rapporteur : Le maire

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-22,

Vu la décision unanime du conseil municipal de ne pas recourir au scrutin secret,

Vu l'arrêté n° 68/2021 en date du 16 novembre 2021 concernant la délégation de fonctions de Caroline Garnier, conseillère municipale déléguée auprès du 9^e adjoint,

Vu l'arrêté n° 25/2023 en date du 3 mai 2023 concernant la délégation de fonctions de Bruno Bertier, 1^{er} adjoint au maire,

Vu l'arrêté n° 26/2023 en date du 3 mai 2023 concernant la délégation de fonctions d'Antoine Caplan, 9^e adjoint au maire,

Vu l'arrêté n° 27/2023 en date du 3 mai 2023 concernant la délégation de fonctions de Solange Bruneau, conseillère municipale déléguée auprès du 1^{er} adjoint au maire, Bruno Bertier,

Considérant qu'il convient de modifier la désignation des représentants du conseil municipal au sein la commission consultative du commerce non sédentaire, de la commission paritaire des industriels forains et de la commission extra-municipale du commerce, afin de tenir compte de l'évolution des délégations de fonctions de Caroline Garnier, Bruno Bertier, Antoine Caplan et Solange Bruneau,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Antoine Caplan et Solange Bruneau sont désignés en remplacement, respectivement de Bruno Bertier et Caroline Garnier afin de siéger au sein des commissions municipales suivantes :

COMMISSION CONSULTATIVE DU COMMERCE NON SÉDENTAIRE

Antoine Caplan et Solange Bruneau sont désignés en tant que représentants du conseil municipal au sein de la commission consultative du commerce non sédentaire en remplacement respectivement de Bruno Bertier et de Caroline Garnier.

Les membres désignés afin de représenter le conseil municipal au sein de cette commission sont donc les suivants, à parité :

- Antoine Caplan (en remplacement de Bruno Bertier)
- Solange Bruneau (en remplacement de Caroline Garnier)
- Georges Hoyaux
- Laurent Paviot
- Geneviève Pham-Sigmann
- Chantal Grandière
- James Charbonnier

COMMISSION PARITAIRE DES INDUSTRIELS FORAINS

Solange Bruneau et Antoine Caplan sont désignés en tant que représentants du conseil municipal au sein de la commission paritaire des industriels forains en remplacement respectivement de Caroline Garnier et de Bruno Bertier.

Ainsi, la commission des industriels forains est composée des 5 membres suivants :

- Solange Bruneau (en remplacement de Caroline Garnier)
- Antoine Caplan (en remplacement de Bruno Bertier)
- Georges Hoyaux
- Camille Pétron
- Chantal Grandière

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DU COMMERCE

Antoine Caplan et Solange Bruneau sont désignés en tant que représentants du conseil municipal au sein de la commission extra-municipale du commerce en remplacement respectivement de Bruno Bertier et Caroline Garnier.

La commission extra-communale du commerce est ainsi composée de :

- Laval cœur de commerce
- CCI
- Chambre des métiers
- commerçants non sédentaires
- commerçants non adhérents à Laval cœur de commerce
- élus ville de Laval :
 - Antoine Caplan (en remplacement de Bruno Bertier)
 - Solange Bruneau (en remplacement de Caroline Garnier)
 - Marie Boisgontier
 - Camille Pétron
 - Samia Sultani

Article 2

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le maire

Signé : Florian Bercault